

### PROFIL POUR CE DIPLÔME :

#### Public visé :

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus.

Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme.

#### Prérequis :

Avoir son bac.

Il est recommandé d'avoir une appétence pour les disciplines scientifiques.

Il est recommandé d'avoir son permis de conduire et d'être mobile.

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS :

Modalités d'accès : processus d'inscription (dossier de candidature, entretien, positionnement et signature d'un contrat d'apprentissage).

Délais d'accès : 9 mois (de janvier à septembre)

Délais : « La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. »

(Article L.6222-12 du Code du travail)

### OBJECTIFS PROFESSIONNELS :

Le titulaire du BTS Biologie médicale assure, sous la responsabilité d'un biologiste médical ou d'un médecin spécialiste qualifié en anatomie et cytologie pathologiques, la réalisation technique des examens de biologie médicale ou d'examen d'anatomie et de cytologie pathologiques qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic ou à l'évaluation du risque de survenue d'états pathologiques, à la décision et à la prise en charge thérapeutiques, à la détermination ou au suivi de l'état physiologique ou physiopathologique de l'être humain.

Il prend en compte les contraintes réglementaires, environnementales et économiques relevant des structures dans lesquelles il exerce.

Le TLM titulaire du BTS « Biologie médicale » a pour mission de mettre en œuvre les examens. Son champ d'exercice s'étend du prélèvement des échantillons biologiques, à la réalisation de l'ensemble du processus analytique jusqu'à la validation technique des résultats, en respectant les procédures du laboratoire. C'est sous la responsabilité du biologiste médical ou du médecin spécialiste qualifié en anatomie et cytologie pathologiques qu'il réalise cette validation technique des résultats d'analyses.

### PERSPECTIVES POST-FORMATION ET DEBOUCHES PROFESSIONNELS :

Le BTS a pour objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier, une poursuite d'études est envisageable en licence professionnelle, en licence générale de biologie ou de chimie, ou en classe préparatoire ATS. (Licence pro mention bio-industries et biotechnologies ou mention biologie analytique et expérimentale, licence pro Bioproduction).

Les métiers envisagés après l'obtention du BTS sont :

Technicien de laboratoire d'analyses médicales, laborantin d'analyses, technicien biologiste médical, technicien d'analyses médicales.

### **ORGANISATION DE LA FORMATION :**

#### **Moyens et méthodes pédagogiques :**

Equipe pédagogique disponible, cours dispensé en petits effectifs, accompagnement personnalisé.

Laboratoires équipés

Alternance : 1 semaine en cours / 1 semaine en laboratoire

#### **Modalités d'évaluation :**

Contrôles ponctuels et examens blancs et examen en fin de cursus

#### **Validation :**

Validation du Brevet Technicien Supérieur

Préparation au certificat de prélèvement sanguin (validé par l'ARS)

Validation de tous les blocs de compétences en fin de cursus.

Pas d'équivalences ou de passerelles.

#### **Contenu pédagogique :**

La liste des formateurs de cette formation peut être communiquée sur demande par mail à [secretariat.superieur@saintesprit.com](mailto:secretariat.superieur@saintesprit.com)

Grille horaire hebdomadaire

Matières générales	1ere année	2 <sup>e</sup> année
- Culture générale	2h	2h
- Anglais	2h	2h
- Mathématiques	2h	2h
- Physiques Chimie	3h	3h
<b>Enseignements Professionnels</b>		
- Démarche qualité et organisation opérationnelle au sein du laboratoire de biologie médicale	3h	3h
- Analyses médicales les plus courantes	10h	9h
- Amélioration des méthodes d'analyse de biologie médicale - Pratique à visée thérapeutique	3h	4h
- Relation, collaboration, et développement professionnels		
o Communication	1h	1h
o Projet collaboratif	0.5h	1h
o Développements de partenariats avec les laboratoires de biologie médicale	2h	2h
o Humanités scientifiques : éthiques en santé		1h
o Tutorat	1h	1h
- Prélèvements de sang et autres échantillons biologiques	1h	

**Nombre de participants : 15 apprentis**

**Durée de la formation : 24 mois**

### **Tarif de la formation :**

**Coût de la formation : 8 088€**

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » :

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).

Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

**Article L.6211-1 : « La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal ».** Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du Code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article [L.6227-1](#) prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

### **Accessibilité handicap :**

Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation.

Locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite - Réglementation ERP.

Service Handicap du CFA Jean Bosco : [handicap@cfajeambosco.fr](mailto:handicap@cfajeambosco.fr).

### **COORDONNÉES :**

UFA SAINT ESPRIT 68 RUE DE PONTOISE 60 000 BEAUVAIS  
03 44 12 19 40 - [secretariat.superieur@saintesprit.com](mailto:secretariat.superieur@saintesprit.com)

Service Mobilité du CFA Jean Bosco : [mobilite@cfajeambosco.fr](mailto:mobilite@cfajeambosco.fr).

### **TAUX DE LA DERNIÈRE SESSION DE FORMATION :**

2024 : première année de formation

Taux de réussite aux examens : NC

Taux d'interruption en cours de formation : NC

Taux de poursuite d'études : NC

Taux d'insertion professionnelle à 6 mois, dont taux d'insertion dans l'un des métiers visés par la certification : NC

### **VALEUR AJOUTÉE :**

- Accompagnement personnalisé pour la recherche du contrat d'apprentissage (atelier CV et lettre de motivation préparation à l'entretien d'embauche)
- Accompagnement individualisé : 4 visites en entreprises par les formateurs
- Pastorale
- Internat sous réserve de place
- Restauration scolaire
- Gymnase